



Programme de formation

Format

Papier-Informatique

Diffusion

Externe et Interne

Date de création du programme : 25 Mai 2021

Date de mise à jour du programme : 15 Novembre 2023

SÉCURISATION DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE DU PATIENT

Avant toute inscription, merci de prendre connaissance des objectifs et de vérifier le public concerné, les prérequis et l'adéquation avec vos besoins

OBJECTIFS	Sensibiliser les soignants à la gestion des risques dans la prise en charge médicamenteuse
OBJECTIFS OPERATIONNELS	Décliner les étapes du circuit du médicament (schématisation du processus) Identifier les responsabilités de chaque professionnel sur chacune des étapes du circuit du médicament Connaître les bonnes pratiques professionnelles sur le champ du circuit du médicament : règle des 5B (Administrer le B on médicament, à la B onne dose, sur la B onne voie, au B on moment, à la B onne personne) Repérer les risques d'erreurs médicamenteuses Modalités d'évaluation des objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none">- Retour d'expérience- Échange avec les stagiaires
OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	Formation des professionnels à la prise en charge médicamenteuse (arrêté du 06 avril 2011 relatif au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse)
PUBLIC CONCERNE	IDE, cadre de santé, PPH
PRE-REQUIS	Aucun
MODALITES D'ACCES A LA FORMATION	Agents internes au CHMY : L'inscription est réalisée par l'encadrement selon les modalités de l'établissement. Agents des Établissements extérieurs : Remplir le bulletin d'inscription et l'envoyer à la Cellule de Formation Continue (cf. procédure d'inscription dans le catalogue)
PROGRAMME DE LA FORMATION	1. Principes généraux <ul style="list-style-type: none">• 4 grandes étapes du circuit du médicament• les responsabilités sur chaque étape du circuit du médicament 2. Contexte de la sécurisation de la PEC médicamenteuse <ul style="list-style-type: none">• Erreurs médicamenteuses• Exigences réglementaires 3. Démarche Qualité et sécurité <ul style="list-style-type: none">• Politique de sécurisation• Organisation 4. Les bonnes pratiques professionnelles de la prise en charge médicamenteuse <ul style="list-style-type: none">• Prescription

	<ul style="list-style-type: none"> • Dispensation • Administration • Suivi et réévaluation <p>5. Prévention et gestion des erreurs médicamenteuses (cas pratiques + film)</p>
DUREE	1 jour / groupe
NOM et PROFIL DES INTERVENANTS	E. DELIGEARD, Pharmacien D. DOULAIN, ingénieur Qualité et Gestion des risques G. MAILLARD, cadre de santé Pôle Santé Publique et Prévention
NOMBRE DE PARTICIPANTS	2 groupes de 20 agents
DATES	Groupe 1 : 08 Mars 2024 Groupe 2 : 22 Novembre 2024
CLOTURE DES INSCRIPTIONS	6 semaines avant la date de la formation
LIEU	Hôpital de Moulins – Pavillon Cornil – Amphithéâtre
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES	Écran, Vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard Exercices d’analyse de pratique
EVALUATION	Modalités d’évaluation en début /fin de formation : - Tableau de l’apprenant Modalités d’évaluation en fin de formation : - Questionnaire à chaud
COUT DE FORMATION	150 € par jour et par participant pour les établissements extérieurs.
ATTESTATION	Une attestation de participation est remise à l’issue de la formation à chaque participant ayant suivi l’ensemble de la formation.
CONTACT	Cellule de Formation Continue : 04.70.35.33.62

Adaptation : le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle : oui non

Si oui, le CHMY prendra contact avec vous pour les adaptations à prévoir.